

Dans la lumière

Association des Femmes

Handicapées

de Madagascar,

Madagascar

*Travailler à l'intersection des activismes féministes
et des droits des personnes handicapées*



« Si on se tait, on reste invisible »

Mama Cash finance des groupes et des mouvements dirigés par des femmes, des filles, des personnes trans et intersexes qui œuvrent à atteindre la justice et la liberté. Parmi les partenaires bénéficiaires de Mama Cash, il y a des groupes qui travaillent à l'intersection des activismes féministes et des droits des personnes handicapées. Cette histoire est extraite d'un plus long rapport sur l'activisme féministe des droits des personnes handicapées intitulé « Si on se tait, on reste invisible ». Le rapport complet présente les histoires de huit groupes militants qui travaillent à l'intersection des activismes féministes et des droits des personnes handicapées. Le rapport complet se trouve sur notre site internet :

<https://www.mamacash.org/en/disability-rights-report>

Photo de couverture : Des membres de l'AFHAM participent à un défilé lors d'une rencontre nationale de femmes handicapées à Madagascar. Photo: Association des Femmes Handicapées de Madagascar.



À Madagascar, on attend des femmes qu'elles restent à la maison. Elles ne sont pas censées travailler. Elles se voient refuser l'accès à l'héritage. Elles sont exclues de la vie politique. Les femmes handicapées font face à tout cela et plus encore. C'est ce que Fela Razafinjato, fondatrice et présidente de l'Association des Femmes Handicapées de Madagascar (AFHAM), appelle la « double discrimination ». En plus de la discrimination à laquelle elles sont confrontées en tant que femmes, les femmes handicapées se voient refuser la possibilité de développer toutes leurs capacités. Leurs besoins spécifiques – pour accéder aux soins de santé ou à l'emploi, ou pour prendre part aux décisions politiques – ne sont pas pris en compte.

L'Association des Femmes Handicapées de Madagascar (AFHAM) a été fondée en 2011 pour promouvoir les droits des femmes handicapées dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Le groupe croit au principe du « Rien sur nous sans nous ». Les femmes handicapées sont à la fois les parties prenantes et les bénéficiaires de l'AFHAM. Elles dirigent l'association et mettent en œuvre ses actions. L'association a appris d'expérience que cette stratégie est la plus efficace pour s'assurer que les préoccupations des femmes handicapées sont entendues et prises en compte. « Les femmes handicapées restent dans l'ombre en raison des préjugés et de la discrimination. Elles ont peur de s'exprimer », explique Fela. « Le défi est d'abord de changer l'attitude des femmes handicapées envers elles-mêmes, et ensuite de

changer les attitudes des autres. Il y a une énorme quantité de sensibilisation et de plaidoyer à faire. Le gouvernement n'a aucun plan pour soutenir les femmes handicapées. »

Lorsque l'AFHAM a fêté son dixième anniversaire cette année, le groupe a eu beaucoup de raisons de célébrer. « L'AFHAM a atteint 600 membres. Ce sont 600 femmes handicapées qui connaissent leurs droits, » affirme Fela. « Nos membres ont récupéré leur pouvoir de décision sur leur corps et sur leur vie. Une centaine de membres ont acquis une autonomie financière et certaines participent maintenant activement aux processus électoraux. Nous avons permis à de nombreuses femmes handicapées de sortir de l'ombre et d'entrer dans la lumière – d'abandonner leur invisibilité. » L'association est présente à l'échelle nationale et est active dans 19 des 23 régions administratives de Madagascar.

Apprendre à accueillir les femmes handicapées

L'avancée des droits et de la santé sexuels et reproductifs des femmes handicapées est l'une des priorités de l'AFHAM. Le groupe s'efforce d'améliorer l'accessibilité des centres de santé de Madagascar, qui manquent souvent de mesures telles que des rampes pour les femmes utilisant un fauteuil roulant, ou l'interprétation et la traduction pour les femmes porteuses d'un handicap visuel ou auditif. « Les centres de santé ne nous sont pas fermés », explique Fela. « Mais nos besoins spécifiques ne sont pas pris

en compte. » L'AFHAM forme les professionnel·le·s de santé à accueillir les femmes handicapées et à mieux comprendre leurs besoins. Le groupe milite pour des ajustements, comme la prestation de services au rez-de-chaussée des bâtiments, pour s'assurer que les femmes handicapées ont accès aux soins. Dans le cadre de ce travail, l'AFHAM a collaboré avec un groupe de Madagascar spécialisé dans la planification familiale et la santé sexuelle et reproductive.

À Madagascar, la plupart des gens croient que les femmes handicapées n'ont ni compétences ni capacité d'étudier ou de travailler. La majorité des femmes handicapées n'ont pas la possibilité d'aller à l'école. L'AFHAM s'efforce de créer des possibilités d'emploi et d'améliorer la situation économique des femmes handicapées. Un fonds de solidarité soutient les activités génératrices de revenus des membres de l'AFHAM, telles que la couture, la cuisine et l'artisanat. Le groupe sensibilise et éduque également les employeurs aux capacités et aux besoins spécifiques des femmes handicapées. L'association a mené des enquêtes et de la recherche sur l'intégration professionnelle des femmes handicapées. « Il y a des femmes handicapées qui ont des compétences à offrir aux employeurs. Il leur faut juste des adaptations spécifiques », explique Fela. Grâce à un partenariat avec les Femmes Entrepreneurs de Madagascar, un groupe de femmes dirigeantes de 50 entreprises, l'AFHAM a aidé à trouver et à négocier des emplois pour trente des membres de l'Association. L'AFHAM soutient également les femmes qui ont des besoins juridiques, comme des

affaires de pension alimentaire et des plaintes en cas de violence. Le groupe aide les femmes à déposer les papiers nécessaires et à payer les frais.

L'égalité dans les droits et l'équité dans leur accès

Le message principal que l'AFHAM veut passer est le suivant : les besoins des femmes handicapées doivent être pris en compte – dans les programmes publics, les initiatives de développement, la conception des bâtiments et des espaces, l'emploi et les processus politiques. « Nous avons besoin de l'égalité dans les droits et de l'équité dans leur accès », insiste Fela. L'un sans l'autre ne suffit pas. « Nous avons le droit de vote. Mais comment sommes-nous censées participer aux processus politiques si, par exemple, les discussions ne sont pas traduites en langage des signes pour les femmes malentendantes ? »

L'AFHAM mène des recherches qui alimentent son travail de plaidoyer : « Nous avons besoin d'arguments, de faits et de chiffres », déclare Fela. Dans une étude, l'AFHAM a comparé la loi malgache sur les personnes handicapées et la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées et en a conclu, entre autres, que la loi malgache sur les personnes handicapées manquait de garanties ou de dispositions d'application suffisantes pour assurer que les personnes handicapées puissent exercer et jouir de leurs droits. L'AFHAM fait partie d'une plate-forme nationale d'organisations de défense des droits des personnes handicapées, où elle

joue un rôle précieux en tant que seule organisation représentant les femmes handicapées.

La collaboration est fondamentale dans la façon de travailler de l'AFHAM. « L'AFHAM ne fait rien toute seule », explique Fela. « Surtout en matière de suivi de la législation et de plaider pour les droits des personnes handicapées. Nous faisons tout à travers la plate-forme. » Un des temps forts du travail de plaider du groupe a été de faire pression pour la ratification de la Convention internationale sur les droits des personnes handicapées. Madagascar a signé la Convention en 2007, mais ne l'avait pas encore ratifiée, ce qui nécessitait l'approbation de l'Assemblée Nationale et du Sénat. La plate-forme a fortement poussé à la ratification et a finalement réussi en 2014.

Au fil des ans, l'AFHAM a appris que travailler avec les médias est extrêmement bénéfique pour la sensibilisation et avoir un impact. Comme le dit Fela : « Si on se tait, on reste invisible. » L'organisation de conférences de presse et le travail avec des journalistes ont contribué à faire connaître l'AFHAM. Le groupe est apparu dans des émissions de télévision et des articles de presse, ce qui a contribué à recueillir du soutien pour l'organisation.

Manque de visibilité dans les mouvements féministes

Par le biais de la plate-forme, l'AFHAM se sent fermement ancrée dans le mouvement pour les droits

des personnes handicapées de Madagascar. Au sein de la plate-forme, l'AFHAM est reconnue comme la voix organisationnelle des femmes handicapées pour elles-mêmes, un rôle qui est avantageux, tant pour le groupe que pour ses questions.

La situation avec le mouvement féministe, toutefois, est différente. « Les femmes handicapées ne sont pas visibles dans le mouvement féministe général. C'est pour cela nous sommes très enthousiastes à l'idée que Mama Cash publie ce rapport », déclare Fela. « Chaque fois que je communique avec le mouvement féministe, je prêche pour ma paroisse. Il est vraiment nécessaire d'alerter les gens sur la situation des femmes handicapées et de leur faire savoir que nous sommes toujours laissées à l'écart du mouvement féministe. Les femmes handicapées existent. Nous devons être respectées, comme les autres groupes au sein du mouvement féministe. Nous devons célébrer la diversité de l'humanité. »

Une préoccupation majeure concerne le manque de soutien financier et de priorisation du travail pour les droits des personnes handicapées de la part des bailleurs de fonds. Fela l'affirme clairement : « Nous avons besoin d'argent pour réaliser ce travail. Les défis sont énormes et il y a très peu de financement pour le mouvement des droits des personnes handicapées. Tout ce que nous faisons nécessite un financement durable. »

Remerciements

La création du rapport « Si on se tait, on reste invisible », dont cette histoire est extraite, a représenté un effort collectif. Pour avoir créé « Dans la lumière », Mama Cash souhaite exprimer sa profonde gratitude aux activistes de l'Association des Femmes Handicapées de Madagascar qui ont donné leur temps, leur confiance et leurs histoires. Nous remercions également Paige Shipman pour avoir mené l'entretien et rédigé le portrait, à Sacha Montfort pour son soutien en traduction et interprétation linguistique, et à Naandeyé pour le design de la publication. L'équipe de Mama Cash qui a contribué à ce projet est composée de : Chantelle de Nobrega, Coco Jervis, Happy Mwendé Kinyili, Jimena Soria, Refilwe Moahi, Sarah van Brussel, Sharon Petrie, Shradha Shreejaya, Sophia Sakhanberidze, Susan Jessop, Sylvia Szely, et zohra moosa.

Illustration (page 2) :
Bumbuku Creatives.
Design @naandeyeah

Le titre de cette publication vient d'une citation de Fela Razafinjato, de l'Association des Femmes Handicapées de Madagascar.

www.mamacash.org
info@mamacash.org
+31 (0)20 515 87 00

**ma
ma
cash**

